

“ L'offre commerciale Assurance santé pour votre commune est une offre simple qui s'adapte à toutes les situations. ”

Vous bénéficiez d'un **tarif négocié**.
Vous êtes libre de changer de contrat santé quand vous le souhaitez⁽¹⁾.
Renseignez-vous auprès de votre conseiller AXA.

Prenez soin de vous avec des services dédiés :



Posez vos questions d'ordre médical ou social.

Angel conseille, facilite les démarches et trouve des solutions adaptées pour vous et vos proches.

Par chat via le site **angel.fr** et par téléphone depuis la France au **36 33** (coût d'un appel local). Depuis l'étranger **+33 1 55 92 27 54**.



La Téléconsultation médicale.

Consultez un médecin à tout moment par téléphone ou vidéo, via le site **angel.fr** et par téléphone depuis la France au **36 33** (coût d'un appel local).

Depuis l'étranger **+33 1 55 92 27 54**.



Avec le réseau de professionnels

de la santé Itelis, identifiez les opticiens, centres d'implantologie et audioprothésistes partenaires pour bénéficier de meilleurs tarifs.



Avec **Hospitway**, préparez votre hospitalisation ou celle d'un proche en trouvant l'hôpital adapté.



Prenez soin de vous avec My Easy Santé

Préservez et améliorez votre santé au quotidien : coaching personnalisé, calcul de votre âge, santé, conseils bien-être...

(1) A l'expiration d'un délai d'un an à compter de la première souscription ou de la première adhésion : à tout moment sans frais ni pénalités et nous nous chargeons des démarches de résiliation auprès de votre assureur. La résiliation prend effet un mois après que l'assureur en a reçu notification.

(2) L'offre commerciale Assurance santé pour votre commune intègre le 100% Santé dans ses formules sur certains postes essentiels en optique, dentaire et audiologie. Mise en place du dispositif depuis 2020 jusqu'à 2022.

Une offre simple et modulable

L'offre commerciale Assurance santé pour votre commune est simple et accessible à tous, sans questionnaire médical, ni limite d'âge. **L'offre est un socle avec 3 niveaux de garanties :**

Ma Santé **100 %** Néo

Ma Santé **125 %** Néo

Ma Santé **150 %** Néo

avec 3 modules optionnels Hospi, Optique-Dentaire et Confort.

Vous êtes couvert au meilleur prix, en ne payant que les garanties et services dont vous avez besoin.

Panier 100 % SANTÉ

0 € de reste à charge sur certains soins et sous réserve :

- De choisir parmi la liste des équipements prédéfinis,
- Du respect des prix limites de vente par les professionnels de santé.

Pour vous permettre de bénéficier de 0 € de reste à charge sur certains soins essentiels, en dentaire, optique et audiologie⁽²⁾.

Avec l'Espace Client bénéficiez de services essentiels



Suivez tous vos **remboursements**



Transmettez vos documents pour **une estimation ou un remboursement**



Téléchargez votre **attestation tiers-payant**